

questions

d'économie de la santé

résultats

Repères

Cette étude permet de compléter les données de consommation médicale issues du remboursement de la Sécurité sociale avec les données recueillies dans l'enquête « Santé et Protection Sociale » menée chaque année par le CREDES.

Riche d'enseignement, le rapprochement de ces deux sources de données constitue une opération difficile, nécessitant souvent un travail au cas par cas, d'où un certain délai dans la publication des résultats.

Les données sur les soins dentaires présentées ici font partie de l'analyse globale des déterminants des dépenses de ville en 1992. Le même travail a été réalisé pour les médecins, la pharmacie, les auxiliaires médicaux et la biologie médicale (voir l'encadré « Pour en savoir plus »).

Les données de l'année 1995 seront diffusées prochainement.

Déterminants de la consommation médicale de ville en 1992

Les dentistes

Nathalie Grandfils

Quels critères influencent le niveau de dépense de consommation d'actes de soins dentaires ?

L'étude présentée ici permet de chiffrer, à partir des remboursements effectués par la Sécurité sociale, la dépense de soins dentaires en ville selon différents critères socio-économiques et d'état de santé. Âge, sexe, nombre de maladies, situation professionnelle ou couverture sociale sont autant de déterminants analysés.

Les soins dentaires et tout particulièrement les prothèses, très mal remboursées par l'Assurance maladie, rendent le recours au dentiste plus sensible au milieu social de la personne ou à son niveau de couverture sociale.

CENTRE DE RECHERCHE, D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

CREDES
1, rue Paul-Cézanne 75008 Paris

Téléphone : 01 53 93 43 02/01
Télécopie : 01 53 93 43 50
E-Mail : document@credes.fr

Directeur de la publication :
Dominique Polton

Secrétaire de rédaction :
Nathalie Meunier

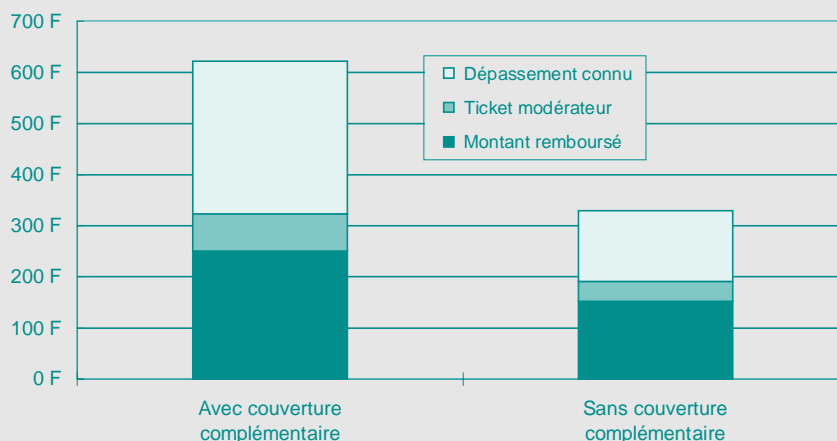
Secrétaire :
Franck-Séverin Clérembault

ISSN : en cours

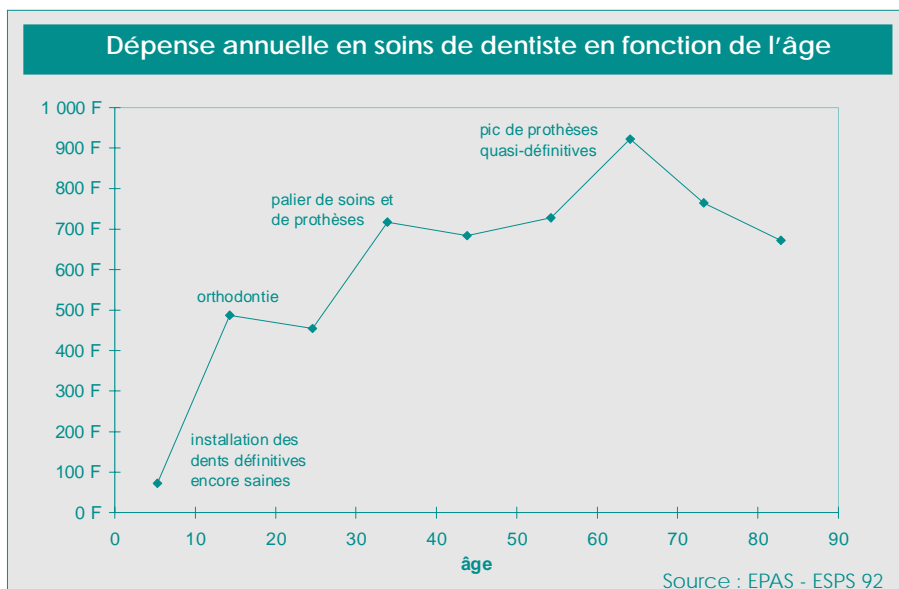
Diffusion par abonnement : 300 F par an
Environ 10 numéros par an

Prix : 30 F

Dépense en soins de dentiste en 1992
selon le fait de bénéficier ou non d'une couverture sociale



Source : EPAS - ESPS 92



En 1992, une personne sur trois a reçu des soins de dentiste

32 % des personnes ont eu recours au moins une fois à un dentiste en 1992. La dépense s'élève en moyenne à 583 francs par personne et par an, plaçant ainsi les soins dentaires en troisième position après la consommation de biens médicaux et les soins de médecin dans l'ensemble de la dépense médicale de ville.

Sur ces 583 francs, 237 francs, soit 41 %, sont remboursés par l'Assurance maladie, 68 francs (12 %) représentent le ticket modérateur et 277 francs (47 %) sont imputables au dépassement.

La nature des soins reçus varie avec l'âge, entraînant une augmentation de la dépense

18 % des enfants âgés de 2 à 9 ans ont eu recours à un dentiste au cours de l'année 1992. Chez les enfants âgés de 10 à 19 ans, le taux de recours, relativement élevé, s'explique en partie par les soins d'orthodontie, très fréquents dans cette tranche d'âge. Au-delà de cet âge et jusqu'à 69 ans, on constate une relative stabilité du taux de recours entre 31 % et 39 % avec une légère tendance à la hausse. Pour les personnes les plus âgées, on note une diminution importante du taux de recours, reflétant d'une part les

difficultés à se déplacer chez le dentiste, d'autre part le fait qu'une partie des personnes de cet âge ont eu auparavant des soins définitifs (mise en place de dentiers...).

L'évolution de la dépense moyenne par personne ne suit pas le même rythme que celle du taux de consommateurs. En effet, la dépense augmente de manière très

importante avec l'âge, passant de 73 francs par an pour les enfants entre 2 et 9 ans à 922 francs pour les personnes âgées de 60 à 69 ans. Au-delà de cet âge, la dépense diminue tout comme le taux de consommateurs.

La dépense, ramenée au consommant, montre une très nette augmentation en fonction de l'âge, mettant en évidence que les soins effectués ne sont pas de même nature selon les différentes tranches d'âge : entre 10 et 69 ans, on observe en effet que la quantité d'actes de prothèses reçus augmente alors que les soins conservateurs diminuent ; au-delà de 69 ans, les soins de prothèses diminuent ; on note chez les personnes de 70 à 79 ans, une forte quantité d'actes de chirurgie dentaire.

Le taux de remboursement (calculé sur la base du tarif conventionnel, non compris les dépassements) est quasi stable aux environs de 77 % en fonction de l'âge. En revanche, la part du montant remboursé dans la dépense, diminue de façon spectaculaire avec l'âge en raison

Présentation de l'étude

Source des données :

Les données sont issues de l'appariement de deux sources différentes : l'Echantillon permanent d'assurés sociaux (EPAS) de la Caisse nationale d'Assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) de l'année 1992 et l'Enquête sur la santé et la Protection sociale (ESPS) menée par le CREDES cette même année.

L'EPAS est un échantillon représentatif au 1/1200^{ème} des assurés au Régime général et de leurs ayants droit. Il contient les données de prestations de ces personnes ainsi que des renseignements administratifs.

L'ESPS est une enquête annuelle réalisée par le CREDES. Elle porte chaque année sur un quart des assurés de l'EPAS. Toutes les personnes vivant dans le ménage de l'assuré sont interrogées notamment sur leur situation professionnelle, leur protection sociale et leur état de santé.

L'appariement des personnes protégées de l'EPAS avec celles interrogées par l'ESPS aboutit à un échantillon de 4361 personnes communes. Pour chacune d'entre elles, l'ensemble des consommations médicales réalisées en 1992 et présentées au remboursement a pu être rapproché de leurs caractéristiques démographiques, sociales, professionnelles ainsi que d'indicateurs de leur état de santé.

Méthodologie :

Les possibilités offertes par cet appariement des données de l'EPAS et des données recueillies au cours de l'enquête SPS sont très riches. Du fait de leurs incertitudes respectives mais aussi de leur complémentarité, la fusion de données administratives avec des données d'enquête permet, d'une part de mieux comprendre le contenu des fichiers administratifs, d'autre part d'apprécier la qualité des données recueillies dans l'enquête. La fusion des deux sources de données s'avère par contre être un long travail en raison des incohérences existant de part et d'autre qui nécessitent un traitement au cas par cas.

d'une augmentation très importante de la part du dépassement. Le dépassement passe en effet de 6 francs par personne et par an pour les enfants âgés de 2 à 9 ans à 525 francs par personne pour les 60-69 ans. Il en résulte que le montant restant à la charge des personnes ou de leur couverture complémentaire augmente de manière très importante avec l'âge pour atteindre 614 francs par an pour les personnes âgées de 60 à 69 ans.

Les femmes dépensent 40 % de plus que les hommes

Alors que les femmes sont aussi nombreuses que les hommes à recourir à un dentiste en un an (respectivement 31 % et 32 %), elles engendrent une dépense en soins de dentiste 1,4 fois plus élevée que celle des hommes (667 francs pour les femmes et 487 francs pour les hommes). Cet écart est expliqué en partie par une proportion de dépassement plus importante chez les femmes (51 % contre 42 % chez les hommes), écart lui-même expliqué par une quantité d'actes de prothèses plus élevée chez les femmes.

Les chômeurs sont moins nombreux à aller chez le dentiste que les actifs

36 % des personnes actives ont eu recours à un médecin en 1992 alors que ce pourcentage n'est que de 24 % chez les chômeurs.

La dépense annuelle moyenne des chômeurs est de 571 francs par personne alors que celle des actifs est de 684 francs par personne. Les indices à âge et sexe comparables sont respectivement de 0,86 pour les chômeurs et de 1,02 pour les actifs, confirmant que ce n'est ni l'âge, ni le sexe qui expliquent la différence de dépense. La part du dépassement dans la dépense est la même chez les actifs comme chez les chômeurs, respectivement 46 % et 44 %.

La dépense des cadres est deux fois plus élevée que celle des ouvriers

Les cadres supérieurs et les professions intermédiaires¹ sont de loin les plus forts consommateurs de soins dentaires : 40 %. A l'opposé, seulement 29 % des ouvriers non qualifiés ont recours à un dentiste en un an. Si l'on s'intéresse à la profession du chef de famille, on retrouve les mêmes écarts, avec un taux de recours de 39 % pour les personnes appartenant à un ménage de cadre supérieur et de 28 % pour celles appartenant à un ménage d'ouvrier non qualifié.

La dépense moyenne des cadres supérieurs est 2,2 fois plus élevée que celle des ouvriers : 1 137 francs et 511 francs par personne et par an.

La part du dépassement dans la dépense est de 63 % pour les cadres supérieurs et de 45 % chez les ouvriers non qualifiés, reflétant ainsi la nature différente des soins reçus ; la quantité d'actes de prothèses reçus diminue en effet nettement lorsqu'on descend dans l'échelle sociale.

Au total, un cadre supérieur garde à sa charge ou à la charge de sa couverture complémentaire 813 francs par an et un ouvrier non qualifié 295 francs.

¹ Il s'agit ici de la profession individuelle ou de l'ancienne profession exercée pour les personnes inactives

Définitions :

Dépense : dépense effective incluant les éventuels dépassements d'honoraires.

Revenu : revenu par unité de consommation, calculé en divisant le revenu du ménage par le nombre de personnes pondéré du ménage (1 pour le chef de ménage, 0,7 pour les autres adultes et 0,5 pour les moins de 14 ans).

Taux de consommateurs en 1992 : nombre de personnes ayant consommé au moins un soin dentaire rapporté au nombre de personne de l'échantillon.

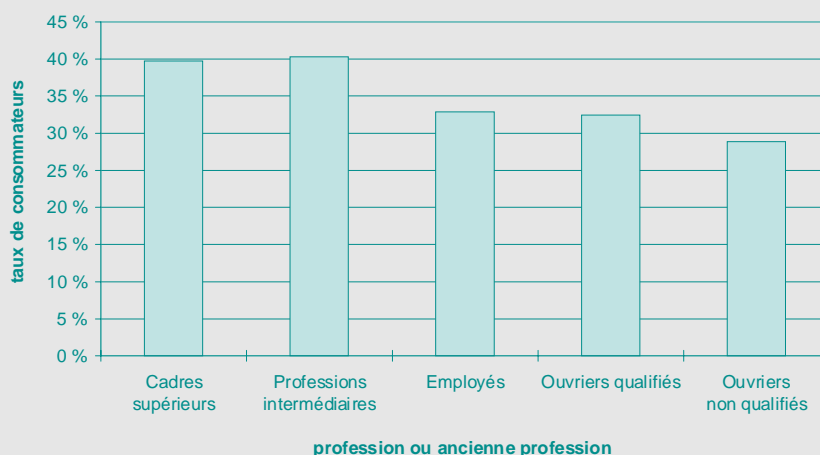
Le revenu constitue un facteur important pour le recours au dentiste

22 % des personnes disposant de moins de 2 000 francs par mois et par unité de consommation ont eu recours à un dentiste en 1992. Ce pourcentage augmente régulièrement avec le niveau de revenu pour atteindre 45 % chez les personnes disposant de plus de 8 000 francs par mois et par unité de consommation.

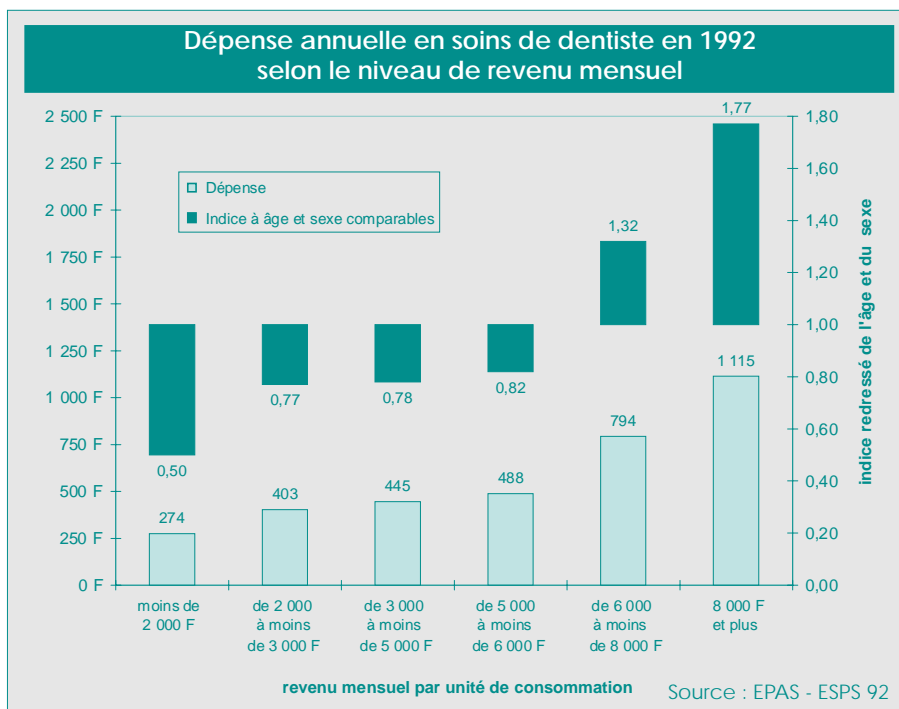
Il en va de même de la dépense qui est multipliée par 4 entre les tranches extrêmes de revenus, passant de 274 francs par personne pour les revenus les plus bas à 1 115 francs pour les revenus les plus élevés. Ces écarts sont confirmés par les indices à âge et sexe comparables, montrant ainsi que ce ne sont ni l'âge, ni le sexe qui expliquent ces écarts.

3

Taux de consommateurs en soins dentaires en 1992 selon la profession individuelle ou l'ancienne profession



Source : EPAS - ESPS 92



La part du dépassement atteint 57 % pour les personnes disposant des revenus les plus élevés ; elle n'est que de 36 % pour les revenus les plus faibles. Ceci va de pair avec une quantité de soins de prothèses qui baisse avec les revenus.

Conclusion

Ce travail évalue, à partir des données de prestations de la Sécurité sociale, les principaux déterminants de la consommation de soins dentaires. Il met en évidence les écarts de consommation essentiellement liés au milieu social des personnes ou à leur niveau de ressources.

Méthodologie

Les soins dentaires analysés dans ce rapport sont ceux donnant lieu à remboursement. Ne sont donc pas pris en compte les soins dentaires pour lesquels l'Assurance maladie a refusé la prise en charge ainsi que les soins dits " hors-nomenclature " .

Les soins pour lesquels l'Assurance maladie a refusé la prise en charge sont des soins coûteux, essentiellement des prothèses, qui seront pris en charge pour partie par des organismes de couverture complémentaire.

Les soins, dits " hors-nomenclature " sont des soins dont les techniques sont récentes et que la nomenclature des soins dentaires n'a pas encore intégré.

De ce fait, les données de remboursement de l'Assurance maladie conduisent à une sous-estimation de la consommation bucco-dentaire et à une sur-estimation du taux de prise en charge de ces soins par l'Assurance maladie.

4

L'absence de couverture complémentaire freine fortement l'accès aux soins dentaires

Le fait de bénéficier d'une couverture complémentaire est très discriminant pour l'accès aux soins dentaires : 34 % des personnes disposant d'une couverture complémentaire maladie ont eu recours à un dentiste en un an alors que ce pourcentage n'est que de 20 % pour les personnes ne disposant pas d'une couverture complémentaire.

La dépense annuelle des personnes sans couverture complémentaire est près de deux fois plus faible que celle des personnes en disposant.

Parmi les personnes disposant d'une couverture complémentaire, on relève des différences importantes selon le type de couverture : à âge et sexe comparable, les personnes disposant d'une assurance privée ont une dépense supérieure de 19 % à la moyenne tandis que les bénéficiaires d'une mutuelle ont une dépense inférieure de 8 % à la moyenne.

Pour en savoir plus :

Déterminants de la consommation médicale de ville en 1992 :
- Tome 5 : Les dentistes ; N. Grandfils ; biblio n°1202, Prix : 110 francs.

[Ce rapport permet de disposer de l'ensemble des tableaux de chiffres détaillés (taux de consommateurs, débours, montant remboursé par l'Assurance maladie, ticket modérateur, dépense reconnue et dépense par personne, dépassements, taux de prise en charge) selon différentes variables socio-économiques ou de morbidité. Il présente également une approche en quantité des différents types de soins consommés.]

Voir aussi :

Méthode d'appariement de l'EPAS et de l'ESPS - Mise à jour ;
A. Aligon, N. Grandfils, S. Lebreton ; biblio n°1157bis, Prix : 100 francs.

Analyse socio-économique des dépenses d'hospitalisation en 1992 ;
A. Aligon, N. Grandfils ; biblio n°1157, Prix 140 francs.

Déterminants de la consommation médicale de ville en 1992 :

- Tome 1 : Les médecins ; N. Grandfils ; biblio n°1198 ; Prix : 170 francs
- Tome 2 : La pharmacie et les autres biens médicaux ; A. Aligon ; biblio n°1199 ; Prix : 150 francs
- Tome 3 : Les auxiliaires médicaux ; L. Com-Ruelle, S. Dumesnil ; biblio n°1200 ; Prix : 150 francs
- Tome 4 : Les analyses de biologie médicale ; L. Com-Ruelle, S. Dumesnil ; biblio n°1201 ; Prix : 150 francs